MAIRIE DE L'ISLE SUR LA SORGUE
Direction de l'Urbanisme
Tel :04.90.38.55.04
Mail : urbanisme@islesurlasorgue.fr

L'Adjointe déléguée à l'urbanisme

A

MEILLEUR HABITAT DE FRANCE
Monsieur DAHAN Jonathan
19 RUE DES ARTISANS
02200 BILLY-SUR-AISNE

Affaire suivie par : Alain COSTE
Dossier : DP0840542500125
Demandeur : MEILLEUR HABITAT DE FRANCE
Déposé le : 09/04/2025
Complété le : 09/04/2025
Travaux : 41 RUE AUGUSTE RENOIR 84800 Isle sur la Sorgue

Objet: Notification d'une décision relative à votre DECLARATION PREALABLE citée en référence.

Monsieur,

J'ai le plaisir de vous adresser ci-joint ma décision de non-opposition à déclaration préalable citée en référence.
Par ailleurs je vous rappelle les principales formalités à accomplir pour la bonne mise en œuvre de cette décision :
- Avant tout commencement de travaux, une demande d'autorisation de voirie devra être obtenue auprès du Centre Technique Municipal (tél. : 04.90.38.77.50).

- **Affichage sur le Terrain :** la mention de la déclaration préalable doit-être affichée de manière visible de l'extérieur par vos soins, dès réception de la décision et pendant toute la durée du chantier.

- **Transmission de la Déclaration Attestant l'Achèvement et la conformité des travaux** (DAACT) : l'imprimé de DAACT (CERFA n°13408 téléchargeable sur le site du service-public.fr) doit, dès que les travaux seront achevés, être complété par vos soins et transmis par pli recommandé avec accusé de réception postal ou déposé contre décharge en Mairie.

Veuillez agréer, Monsieur , l'expression de mes salutations distinguées.

L'ISLE SUR LA SORGUE, le 9 MAI 2025

Pour le Maire,
L'Adjointe déléguée à l'urbanisme,
Françoise MERLE.

L'ISLE-SUR-LA-SORGUE (Vse) URBANISME

MAIRIE DE L'ISLE SUR LA SORGUE

CERTIFICAT DE NON OPPOSITION A DECLARATION PREALABLE

DESCRIPTION DE LA DEMANDE Référence du dossier : DP0840542500125		
Demande du : **Date de demande de pièces :** **Dossier complet depuis le :**	09/04/2025 - affichée en Mairie le : 14/04/2025 09/04/2025	Destination : Habitation
Par :	MEILLEUR HABITAT DE FRANCE Dahan Jonathan	SP créée : 0
Demeurant à :	19 RUE DES ARTISANS 02200 BILLY-SUR-AISNE	
Pour des travaux de :	Isolation extérieure	
Sur un terrain sis :	41 RUE AUGUSTE RENOIR 84800 Isle sur la Sorgue - Cadastré : BT-0451	

Le Maire de la Commune de L'ISLE SUR LA SORGUE,

Vu la déclaration préalable susvisée,
Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants, R 421-1 et suivants,
Vu le plan local d'urbanisme approuvé en date 23/05/2013 modifié le 28/02/2017, modifié et révisé le 16/02/2021,
Vu le schéma directeur d'assainissement pluvial approuvé en date du 21/05/2013,
Vu le règlement de la zone UC du PLU en vigueur,

ARRETE

ARTICLE 1 : Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable susvisée.

Décision exécutoire le - 9 MAI 2025

L'ISLE SUR LA SORGUE, le - 9 MAI 2025

Pour le Maire,
L'Adjointe déléguée à l'urbanisme,
Françoise MERLE

L'ISLE-SUR-LA-SORGUE (VAUCLUSE) URBANISME

La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article R 424-12 du Code de l'Urbanisme.
Elle est exécutoire à compter de sa transmission.